

Compte-rendu de la réunion de pilotage académique CPE/Professeurs-documentalistes Lycée professionnel Colard Noël à Saint-Quentin Le 8 octobre 2019

Etaient convoqués, pour les deux corps, les personnes ressources de l'académie ainsi que les correspondants de bassin.

Matin : réunion commune

- Présentation des deux nouveaux IPR EVS : Mme Parouty et M. Morelle
- Répartition des IPR par bassin :
 - o Mme Parouty : Oise occidentale, Laon-Hirson, Amiens Sud
 - o M. Level : Oise centrale, Picardie maritime, Amiens Nord, Santerre-Somme
 - o M. Morelle : Oise orientale, Saint-Quentin/Chauny, Sud Aisne

Le RGPD :

Présentation du RGPD par M. Guillaume Brutus, Délégué à la Protection des Données de l'académie d'Amiens.

Définitions, principes, registres, finalités, exercice des droits des personnes, traitement des données dans la classe, usages responsables du numérique éducatif...

L'application du RGPD est obligatoire depuis le 25/05/2018 ; c'est le chef d'établissement qui en est responsable dans les EPLE.

La page dédiée sur le site de l'académie : <http://www.ac-amiens.fr/dpd.html>

Après-midi : réunion avec les professeurs-documentalistes et M.Level

Fablab : Amandine Buvry, néo titulaire nous présente son sujet de mémoire : Mettre en place un Fablab dans un CDI.

Projet mené sur une année, avec une classe de 6^{ème} inscrite à l'EDT. Idée dominante : impliquer les élèves dans la vie du CDI. FabLab = espace de création et de partage, sans hiérarchie, avec échanges horizontaux (= place de l'enseignant à redéfinir).

Déroulement : 1^{ère} étape = lister tout ce qui a été appris ensemble ; création de « cartes d'information » réalisées en autonomie et par l'entraide. 2^{ème} étape = les faire connaître aux autres élèves. Création d'une charte positive (« je peux... » et non « je ne dois pas... »), réalisation de la forme : une boîte en plastique transparente, les cartes, et un cahier de suivi. Puis création de produits de valorisation (définition des critères de réussite d'une affiche)

Conclusion : résultats très positifs avec les élèves de la classe : gains réels en autonomie, acquisition de compétences EMI, développement créativité ; retours très positifs de leur part. Par contre n'a pas pris avec les autres élèves...

Mutualisation : David Hucleux, IAN (Interlocuteur académique pour le numérique) : rappel des missions d'IAN : veille et mutualisation.

Utiliser les réunions de bassin pour inciter à la mutualisation, deux productions par bassin à partager sur le site. D. Hucleux et/ou E. Bonhert se chargent de la mise en page

Deux thèmes de travail : la créativité et l'EMI

INSPE (ex ESPE):

M1 : 13 étudiants

Stage groupé lycée : du 18 au 29 novembre 2019

Stage filé collège : les vendredis du 5 décembre 2019 au 10 avril 2020

M2 : 6 salariés (AE, service civique...) cursus 2 (ont M1 mais pas concours) + 10 fonctionnaires stagiaires
+ 2 personnes en reconversion

Formation continue : Stéphane Moronval

Stages en candidature individuelle ouverts spécifiquement pour les professeurs-documentalistes en 2019-2020 :

→Dispositif « La littérature pour la jeunesse au CDI » : un module organisé dans l'Oise (32 places ouvertes).

→Dispositif « Mettre en œuvre l'EMI au collège et au lycée » : module « Créer un parcours EMI au collège, niveau 2 » (24 places ouvertes) et module « Les leviers de l'EMI dans la réforme des lycées » (20 places ouvertes)

→Dispositif « Apprendre autrement et avec plaisir au CDI » : modules désynchronisés proposés dans les trois départements (20 places ouvertes dans la Somme, 26 dans l'Aisne et l'Oise).

→Dispositif « Lecture et écriture numériques au CDI » : nouvelle formation, animée par Philippe Ethuin + un(e) collègue de terrain encore à identifier (2 sessions de 22 places)

→ Dispositif « CPE/Doc autour du parcours citoyen » : proposé aussi aux CPE (2 sessions de 26 places)

→Préparation CAPES interne de documentation : formation mise en place pour la première fois

Formations ouvertes sous le code offreur CANOPE :

→Usage des réseaux sociaux (proposée aux autres disciplines)

→Identité numérique (mise en place hypothétique, peu de candidats)

Formations à public désigné :

→Formation des néo-titulaires en documentation : 1 (peut-être 2) journée(s) en présentiel, 2 modules à distance.

→Formation des néo-contractuels : pas mise en place cette année faute de public.

→Formation des formateurs : innovation qui va de pair avec la volonté académique de « professionnaliser » la FC.

Cadrage académique :

→Evolution de la formation continue vers plus d'individualisation : appropriation des contenus de formation et suivi de la mise en application. Développement de l'hybride. Projet d'un portfolio numérique pour garder traces des formations

→M.Level rappelle souhait d'implication des stagiaires dans la formation : « on vient comme on est et on partage ». Faire part de ses expérimentations.

Si besoin, il y a toujours la possibilité de demander une FIL. Pour cela, contacter S. Moronval.

Un effort est fait pour que les dates et lieux des formations PAF soient connus le plus tôt possible. Si une personne ne peut pas venir à une formation, elle doit en informer au plus vite S. Moronval pour que quelqu'un en liste d'attente puisse être convoqué.

Il est possible que les « locaux » (résidant dans la commune de formation) ne soient pas retenus pour les formations (pour permettre à d'autres collègues de bénéficier du remboursement des frais de déplacement, effectif à partir d'une certaine distance) Mais ils seront dans ce cas invités et il sera demandé aux chefs d'établissement de leur faire un ordre de mission.

PPCR :

Les personnes inspectées en sont informées 15 jours avant (les années précédentes, c'était un mois avant).

Il est demandé de présenter une politique documentaire rédigée. Pas d'autres documents obligatoires mais ils peuvent être mis à disposition de l'IPR.

Ce qui est apprécié durant un RV de carrière : avoir réfléchi à une progression EMI et à la notion de créativité.

Si un congé maternité est prévu dans l'année du rendez-vous de carrière, en informer très vite les IPR.

Phase de rattrapage des PPCR en retard de l'année dernière se termine. Les rapports sont rédigés rapidement, mais ils sont tous publiés en même temps en fin d'année.

Les IPR sont bien conscients que seuls 30% des promouvables sont promus, et le regrettent.

Cette année, en plus des rendez-vous de carrière, les IPR essaient de voir tous les néo titulaires et les contractuels.

Vie des bassins :

Thèmes conseillés :

CDI, lieu de créativité

EMI :

- Appropriation des ressources, différenciées en collège, lycée, LP en vue du passage en cycle supérieur.
- Diffusion d'information, identité numérique, RGPD, réseaux sociaux...

Le travail sur ces thèmes n'est pas exclusif d'autres, qui peuvent demeurer au choix des animateurs.

Amiens Nord : toujours pas de correspondants de bassin. M. Level va animer une première réunion, en espérant trouver des volontaires.

Tour de table pour repérer les thèmes abordés et/ou demandés par les collègues :

EMI (en 2 groupes collège et lycée)

Egalité Filles/garçons (possibilité d'étendre le sujet au harcèlement et cyber harcèlement)

Prise de parole, éloquence, oraux

Créativité, espaces de créativité, créativité et élèves en difficulté ou handicapés.

Signalétique, gestion des manuels

Demande de M.Level : chaque bassin peut travailler sur un des thèmes suivants pour produire une bibliographie, sitographie :

- Elèves en difficulté de lecture (dyslexie, allophone...)
- Sciences
- Mangas
- Les problèmes des jeunes...

Faire remonter le thème choisi à l'adresse ce.evs@ac-amiens.fr

(N'ont été reprises dans ce compte-rendu que les informations concernant les professeurs-documentalistes)

Evelyne BONHERT et Stéphane MORONVAL